

LES ARBRES REMARQUABLES, CONFÉRENCE

20 NOVEMBRE 2022 SH35 V ET J



Conférence initiée par la MCE et la SH35, pendant cette période de la Sainte Catherine. Période imprimée dans notre mémoire, de plantation des arbres dans nos jardins. Période qui tend en raison des périodes de sécheresse, à avancer en automne.

Pierre BAZIN notre conférencier a créé l'agence Aubépine en 1999. Bureau d'experts techniques en gestion des arbres et donner une juste place au végétal dans les projets d'urbanisme.

LES ARBRES Quel sera l'arbre de l'année 2022 ?

Ce concours organisé par le magazine « Terre sauvage et l'office national des forêts est de retour. Quinze arbres ont été sélectionnés pour être soumis au vote du public depuis le 2 novembre et jusqu'au 4 janvier 2023. Ce concours organisé en partenariat avec l'association A.R.B.R.E.S. vise à mettre en lumière les plus beaux arbres du patrimoine français.

Pour la Bretagne, un robinier faux-acacia de Saint Pol de Léon (Finistère) est désigné face à 14 concurrents (voir article OF du 16/11/2022). Pour voter, aller sur le site www.arbredelannee.com

Yves DARRICAU, grand planteur d'arbres, qui nous a reçu le 1er octobre dernier, vient d'écrire un livre dont nous vous conseillons la lecture. Il en a adressé un exemplaire à la

SH35. Vous pourrez donc l'emprunter en attendant la conférence qu'il nous donnera le 5 février prochain.

DES ARBRES POUR LE FUTUR – éditions du Rouergue -« Planter c'est toujours diversifier. On ne plantera un arbre seul qu'en de très rares et belles exceptions ! Partout, il faudra s'inspirer du compagnonnage végétal naturel qui assure aux communautés d'arbres et d'arbustes des complémentarités utiles, incluant protection, apports d'azote, abri et entretien d'auxiliaires protecteurs, symbioses et échanges souterrains, étagement des floraisons pour la biodiversité...Avec cette pratique de compagnonnage, on optimisera la croissance de l'ensemble en assurant sa résistance. L'esthétique y gagnera aussi... »

La conférence en résumé



De gauche à Droite : Pierre Bazin, Julien Chapelain et Gerard Brière président de la SH 35

Arbres remarquable, critères et vues

Résumé de la conférence proposée par la MCE, la société Horticulture 35 et le concours de la société Aubépine.

Intervenant : Julien Chapelain (MCE) et Pierre Bazin (Aubépine).

Qu'est ce qu'un arbre remarquable ?

Par Julien Chapelain

On dira qu'un arbre est remarquable par un ensemble de critères qui peuvent être seul ou à plusieurs.

- *La taille, L'envergure, la forme, un ensemble ou alignement*
- *Sa rareté botanique, l'âge, l'exotisme*
- *L'état sanitaire*
- *Son histoire, les croyances*
- *Notre réaction, si au premier regard on réagit « Oh » ou « ouah »*

Pourquoi inventorier ? On protège mieux ce que l'on connaît.

Préserver l'arbre parce qu'on le connaît mieux...

L'inventaire des arbres remarquables est un moyen de développer la connaissance de l'arbre, de favoriser toutes les initiatives locales qui permettront de sauvegarder ou de reconstituer le bocage : actions de sensibilisation au rôle de l'arbre dans la biodiversité, dans la protection de l'eau (qualité et quantité), dans la préservation des sols...

De nombreux arbres remarquables parcellent le paysage breton, on citera entre autre :

Un chêne pédonculé à la Prevalaye, un ensemble de châtaigniers sur le Mont Dol, un Platane dans le parc de Bréquigny à Rennes, une Glycine de chine sur la façade d'un bâtiment à Rennes, mais aussi des Ifs, Pin de Monterey, Thyopsis, Sequoia giganteum, Marronniers, Cormiers, etc.

Ces arbres souvent torturés par le temps, l'Homme et les éléments météorologiques sont de vrais refuges à biodiversité d'où la nécessité de les préserver, sans parler de leur impact dans notre paysage qu'il soit urbain ou rural.

C'est en avril 2007 que le projet "Arbres remarquables en Bretagne" a vu le jour.

Parce qu'il est souvent négligé, oublié, malmené, l'arbre n'a pas toujours la place qui lui revient. Devant la nécessité de reboiser la Bretagne et de développer le patrimoine arboré, des bénévoles issus d'associations de protection de l'environnement et regroupés à la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce), à Rennes, ont décidé de s'engager dans une campagne de protection et de valorisation de l'arbre en Bretagne.

Pour aller plus loin :

Plus d'informations sur le site de la MCE :

[Découvrir-la-nature les arbres remarquables](#)

L'inventaire toujours en cours peut être consulté ou complété sur le site :

[arbres remarquables bretagne.](#)

Lien sur le droit des arbres :

[Le droit des arbres – juin 2022](#)

Les arbres remarquables, remarquable fragiles, par Pierre Bazin

C'est au travers de trois exemples que le cabinet Aubépine, nous présente les vicissitudes de trois arbres, un if, un Sophora et un hêtre lacinié.

Dans le 1er cas, l'If de Landaul dans le Morbihan

Au début de l'histoire, l'if devait agrémenter un ancien cimetière situé autour de l'église, puis après déménagement du cimetière l'if a été conservé au près du calvaire et a continué à prospérer et faire la fierté des habitants.

La place n'était guère aménagée dans les critères modernes d'accessibilité (voiture et piétons) ni dans le schéma de « propreté urbaine » et dans le début des années 2000, il a été projeté de « moderniser » cette place.

On a donc décidé de créer un grand bac autour de l'arbre afin que l'arbre ne « s'échappe pas » et pour le protéger. Un éclairage a été installé pour mettre en valeur l'arbre. On a minéralisé la place et le tour de l'église de telle sorte que l'eau qui tombait du toit de l'église ou ruisselait au sol soit dirigée vers le réseau d'eau pluvial de la ville, et par conséquent ne pénétrait plus dans le sol et enlevé à l'if une source d'hydratation.

Par ces aménagements un If vieux d'environ 500 à 800 ans a progressivement dépéri et a fini par mourir en 2020.

Ces aménagements que l'on devait penser ne pas être néfastes à l'arbre et faits avec de bonnes intentions lui ont été fatales.

Mais que s'est-il passé ?

De mettre un mur autour des racines ainsi que le passage d'un réseau électrique a inévitablement provoqué la suppression et la coupe de racines ce qui a affaibli le sujet, sans compter qu'il y a dû y avoir un apport de terre qui peut-être enterra le collet de l'arbre.

Ce que l'on doit retenir de cette expérience :

Lors d'un aménagement urbain, en plus d'un paysagiste se faire accompagner d'un écologue ou un cabinet spécialisé dans les arbres.

Intervenir au minimum sur les racines (pas d'éclairage, ni bac) maintenir le plus possible le sol naturel (sans bâchage ni bitumage).

Faire attention à la circulation de l'eau qui alimente la plante en eau.

Le second exemple : Le sophora du jardin des plantes de Caen

C'est un sujet de 20 m de haut, 21 m d'envergure et 5,10 m de circonférence.

Le sophora est un bois assez cassant. Caen est à proximité de la mer et il n'est pas rare d'avoir de forts coups de vents supérieurs à 80 km/h.

Ces coups de vents ont provoqués de nombreuses cassures de branches, des mesures effectuées depuis les années 1950 ont montré que l'envergure du houppier a eu de nombreuses reprises des variations de dimensions passant à plusieurs reprises de 22 m à 17 ou 11 m voir même 7 m.

Ce qui nous prouve que l'arbre a structurellement une forte résilience à reformer un houppier. Grâce à ses nombreuses anfractuosités il abrite une biodiversité importante.

Le cabinet Aubépine a fait un diagnostic d'entretien par des tailles précises mais la nature en a décidé autrement, car peu de temps après un violent coup de vent est passé par là, le 18 juin 2022 et toutes les branches furent cassées pour ne rester que le tronc et une grande charpentière. Le service des jardins a opté pour conserver l'arbre.

Ce que l'on doit retenir de cette expérience :

Il est inutile de se précipiter sur la tronçonneuse pour abattre un arbre dont les branches se sont cassées par un coup de vent car l'arbre possède une grande capacité de résilience pour se reconstituer structurellement.

Le dernier exemple : Le hêtre lacinié de Coutances

Nous avons un Hêtre Lacinié (feuilles découpée) de 22 de haut, une circonférence de 3.55 m et planté en 1854

Dans ce cas, on retrouve les mêmes conséquences que sur l'If précédemment cité.

C'est-à-dire :

- *un aménagement qui contraint dans un bac et coupe des racines,*
- *des cheminements autour de l'arbre qui tasse le sol*

Ce qui a provoqué sur l'arbre,

- *une descente de cime (le haut du houppier meurt) dû à un stress racinaire important.*
- *L'apparition d'un champignon lignivore le polypore géant, qui provoque le pourrissement des racines, Il contribue à affaiblir l'arbre.*

Les prescriptions faite par le cabinet était drastique, suppression des aménagements et équipements autour de l'arbre, interdiction de circuler, périmètre de sécurité.

Le service des jardins à préférer abattre l'arbre.

De nombreux échanges ont clôturé cet conférence, tous allaient dans le sens de dire qu'il est important de préserver nos vieux arbres, que la gestion de l'arbre en milieu urbain est quelques chose de complexe que ce soit sur les rues ou les espaces privés en mutation.